

# Dettes et culpabilité chez l'enfant adopté<sup>1</sup>

Bruno Mounier

Si dettes et culpabilité sont au coeur de la transmission intergénérationnelle, elles sont pour l'enfant adopté et ses parents la source de malentendus et de quiproquos, eux-mêmes générateurs de troubles dans la relation entre parents et enfants dans l'adoption. Je commencerai par évoquer ce qu'il en est de la solidarité humaine dont participent les possibilités d'adopter et d'être adopté à travers le commentaire de « la parabole du samaritain » que fait Françoise Dolto dans son livre « *L'évangile au risque de la psychanalyse* »<sup>2</sup> pour vous faire partager ensuite ce que m'ont appris en ce domaine des années d'expérience clinique avec les enfants et aboutir à une réflexion plus anthropologique sur la place de la dette et de la culpabilité dans la transmission et la filiation.

## Dette imaginaire et dette symbolique

Ce commentaire de « la parabole du Samaritain » par Françoise Dolto me permet d'introduire la différence entre dette imaginaire et dette symbolique, différence essentielle à mon propos d'aujourd'hui.

Cette parabole a pour objet la réponse de Jésus à la question d'un docteur légiste qui l'interrogeait : « Qui est mon prochain ? » à propos de la phrase « tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Jésus raconte alors l'histoire d'un blessé, délaissé par un prêtre, par un lévite, mais secouru par un Samaritain, et il demande : « Lequel de ces trois hommes s'est montré le prochain du blessé ? ». C'est bien sûr le Samaritain. Dolto souligne alors que, contrairement à ce qui est habituellement retenu dans cette histoire, il ne s'agit pas de savoir qui est le prochain du Samaritain (ce serait le blessé) mais qui est le prochain du blessé.

Dolto fait remarquer que Jésus n'émet pas le moindre blâme ni jugement sur la conduite du prêtre et du lévite, tous deux « hommes de Dieu » qui ont vu et évité le blessé : ils ne se sont pas reconnus en lui. Le Samaritain, qui serait un voyageur, un commerçant sans doute, se reconnaît dans ce blessé : ce sera lui, peut-être, le blessé dans un prochain voyage. Il secourt donc cet homme... (or, c'est bien cette reconnaissance de soi en l'autre que l'on va retrouver à l'oeuvre dans la relation parents-enfants).

Dolto souligne qu'il n'y a rien dans le texte qui dise que le Samaritain attend quelque chose en retour. N'attendant aucune reconnaissance, il laisse l'autre libre. Il a vu, secouru, mis le blessé en de bonnes mains puis a continué son chemin et le blessé, de ce fait, n'a plus de prochain à remercier, à aimer. Étonnant paradoxe ! Ce prochain « que je dois aimer et envers qui je dois pratiquer la miséricorde » a disparu.

La réponse que fait Dolto à ce paradoxe est lumineuse : cette dette, nous n'avons pas à la payer directement à celui qui nous a secouru – le blessé ne devient pas dépendant du Samaritain, son obligé -, mais il aura à régler cette dette en faisant de même avec un autre. Toute notre vie, nous avons une dette vis-à-vis de qui nous a épaulé dans un moment où, seuls, nous n'aurions pas pu continuer notre chemin. Que nous le connaissions ou pas, nous sommes

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de la conférence prononcée le 3 décembre 2011 au musée Gallo-Romain de Lyon à l'initiative de l'association *Edelweiss-Accueil*

<sup>2</sup> Françoise DOLTO, *l'évangile au risque de la psychanalyse*, Paris, ed JP Delarge, 1977, p151-175.

en dette vis-à-vis de qui nous a secouru dans ces moments de détresse. À commencer par les adultes tutélaires qui nous assistent et nous secourent avant que nous soyons en capacité de nous débrouiller seuls.

Mais cette dette, si elle entraîne un dû, n'oblige pas à la réciprocité, ce n'est pas un potlach ou un « don contre don ». Le potlach, autre repère anthropologique majeur, a été décrit par Marcel Mauss dans des sociétés primitives. Cette cérémonie était organisée lors de moments sociaux importants (mariage, funérailles, initiation). Celui qui a offert le potlach, l'hôte, offrait nourriture en abondance et cadeaux somptueux. Marcel Mauss a montré que ces dons n'étaient pas gratuits, qu'ils étaient sous-tendus par une triple obligation : de donner, de recevoir, de rendre. C'est, d'après Marcel Mauss, un échange volontaire obligatoire qui permet de s'honorer soi-même ou d'humilier un rival (c'est d'ailleurs dans des rituels claniques quasi guerriers, en tout cas ayant pour objectif d'établir une hiérarchie sociale, que cela se pratiquait).

Si celui qui a été charitable garde une exigence et attend reconnaissance, s'il cherche à *acheter* la gratitude de l'autre, il n'est pas dans le don, il ferme le circuit de l'échange interhumain entre deux personnes : c'est la **dette imaginaire** (imaginaire à la fois dans le sens commun de faux et dans le sens plus précis de spéculaire : c'est le système de don décrit par Marcel Mauss, le potlach).

Par contre, si celui qui a été charitable n'attend rien et sait qu'il ne fait que rendre ce que d'autres un jour lui ont donné, il ouvre sur la chaîne des échanges entre les hommes : c'est la **dette symbolique**.

Cette conception éclaire la relation parent-enfant.

Les enfants, qu'ils le veuillent ou non, sont dans une dette vis-à-vis de leurs parents, et tout d'abord en dette de cette vie que leurs parents leur ont transmise. Mais cette dette de vie, ce n'est pas à leurs parents qu'ils auront à la payer, mais à leurs propres enfants : ce que nos parents ont fait pour nous, nous avons à le faire pour nos enfants – ou à ce qui nous en tiendra lieu : le monde ne manque pas de prochains autour de nous.

Je ferai une dernière remarque sur l'enseignement que Dolto tire de cette parabole : elle insiste sur le désintéressement du Samaritain. Son geste n'est surtout pas de l'ordre du sacrifice. Elle écrit : « Quand tu n'es pas occupé à autre chose et que tu as un surplus de vitalité, donne à celui qui est sur ton chemin et dans le besoin, si tu le peux, mais n'en fais pas davantage. Ne te détourne pas de ton chemin, de ton travail. Ne sois pas arrêté par l'attente d'une reconnaissance. Ne sois pas retenu par celui que tu sauves ». Ces quelques phrases pourraient être un paradigme pour une personne qui adopte : *quand tu as un surplus de vitalité, donne à celui qui est dans le besoin, n'en attends pas de reconnaissance, ne retiens pas celui que tu as sauvé.*

Plus théoriquement, **comment don et dette fondent-ils la filiation ?**

Le don parental produit chez l'enfant une dette dont il s'acquittera à son tour par un don à ses propres enfants (selon le schéma de la parabole du Samaritain).

Finalement, la filiation est la transmission d'une dette par chaque génération à la suivante, une dette que certains appellent dette de vie (vie étant pris au sens large, et pas simplement vie biologique). Ce don parental et la dette qui en résulte pour l'enfant constituent l'armature du lien parents-enfants.

## Le don du côté des parents

La réponse habituelle, immédiate, c'est le don de la vie... biologique. Ce don serait avant tout le fruit de la transmission des gamètes sexuelles qui fonderaient notre vie et que nous avons héritées de nos parents, qui eux-mêmes les ont reçues de leurs parents (notre origine se situe bien au-delà de nos parents de naissance). Cette évidence de devoir la vie à nos parents est à remettre en cause sur un plan psychologique et philosophique : nous ne donnons pas la vie, nous ne faisons que la transmettre. Cette vie n'appartient à personne, la vie c'est ce qui se donne, qui s'accomplit en se donnant.

Qu'est-ce donc alors que le don parental ?

C'est d'abord une reconnaissance, c'est à dire que les parents reconnaissent que cet enfant est le leur, leur enfant. « Ceci atteste d'une identification, don fondateur du lien de filiation »<sup>3</sup>.

Mais ce don est précédé d'un autre don que les parents se sont mutuellement fait et qu'illustre la phrase : « *l'enfant que tu m'as donné* ».

L'enfant aspire à être le fruit d'un don partagé entre ses parents, il lui importe de savoir quel désir les a rapprochés (*comment vous vous êtes connus ?*) et quel désir leur a fait souhaiter de l'enfanter... ou de l'adopter. La question qu'il pose n'est pas celle du *comment* on fait les enfants mais du désir qui est à l'origine de sa vie.

C'est un peu plus difficile de lui répondre quand il s'agit d'une adoption par une mère célibataire ou par un couple parental homosexuel. Ils auront à trouver les mots justes pour dire leur désir d'enfant, sans être passé par un désir pour l'autre sexe, sans être passé par ce don à l'autre qui repose sur l'incomplétude sexuelle.

Dans les cas les plus fréquents, l'enfant est le fruit de cette union parentale et il symbolise ce don entre homme et femme. De là naît sa place symbolique porteuse d'identité. La filiation organise les places de chacun dans la famille, établissant le statut et la place des parents, positionnant les interdits familiaux, interdits dont le rôle est crucial puisqu'ils ordonnent la vie familiale, permettant d'y associer tout à la fois la proximité charnelle et la différenciation interpersonnelle, indispensables au développement de l'enfant.

Ce don *entre* les parents fait donc advenir au monde un enfant, et c'est le don parental fait à l'enfant, don d'une reconnaissance première – *tu es mon enfant, tu es notre enfant* – qui le fait advenir à l'humanité... Ce don, restitution de ce que nous avons reçu de nos parents, est puisé aux sources de notre enfance (devenir père ou mère réveille toujours de l'infantile chez l'humain).

Ce don est sous-tendu par un engagement. L'engagement des parents confère à ce don un statut de dû, ils le doivent à leur enfant... mais attention, ce don ne peut pas être réclamé comme un dû par l'enfant, le réclamer serait nier ce qu'il a déjà reçu.

L'engagement qui sous-tend ce don, c'est ce qui définit les parents. Être parents, c'est s'engager à l'être, il n'existe pas d'autre définition.

Être parent ne peut se réduire au simple fait de transmettre le capital biologique nécessaire à la vie. Il ne se limite pas non plus aux seuls actes de transmission des codes sociaux et d'éducation. C'est toute la différence entre la notion de *parenté* qui définit la place établie par la filiation et celle de *parentalité* qui s'appuie sur le rôle assumé dans la société. C'est la différence qu'on retrouve, en clinique, entre famille d'accueil et famille adoptive (même si heureusement des familles d'accueil peuvent devenir familles adoptantes et à ce moment s'engager dans la durée avec cet enfant). « On n'est pas parents, on le devient par le désir d'être parents de *cet* enfant, d'avoir un lien avec *cet* enfant qui devient *mon* enfant, *notre* enfant »<sup>4</sup> : À la naissance, on sait bien qu'il y a des femmes qui ont du mal à reconnaître

<sup>3</sup> Christian FLAVIGNY, « *l'infantile, l'enfantin* » *les destins de la filiation*, Paris, PUF 2011, p29

<sup>4</sup> Christian FLAVIGNY, op cité, p37

l'enfant qu'elles ont mis au monde comme le leur. L'adoption, comme la naissance, engendre ainsi des parents dans la mesure où le couple s'engage à soutenir cet enfant.

Plus tard, l'enfant adopté attaquera volontiers cet engagement, peut-être d'autant plus qu'il perçoit que ses parents biologiques n'ont pas voulu assumer cet engagement. Cette attaque est en fait une question sur le pourquoi de ce non-engagement des parents de naissance. La clarification par les parents adoptifs de ce qui constitue la parenté, c'est-à-dire la filiation symbolique et non les gamètes, permet de soutenir ces attaques.

## La dette de l'enfant

Mais ce don parental fait à l'enfant le met en dette, le rend redevable : le don est transformé en dette. « L'enfant est reconnaissant vis-à-vis de ses parents d'avoir reçu ce don, reconnaissance qui s'inscrit en lui en résonnance avec la reconnaissance qui lui a été donnée par ses parents (tu es notre enfant) : L'enfant est reconnaissant d'avoir été reconnu »<sup>5</sup>. Ce sentiment reste bien sûr inconscient, il n'affleure pas à la perception mais il va orienter son développement. Il y a là un mouvement inconscient, mais actif, de la psyché de l'enfant, mouvement actif que l'on retrouve aussi bien chez l'enfant biologique que chez l'enfant adopté. Ce qui me fait, à la suite de Nazir Hamad, parfois appeler les enfants adoptés « enfants adoptifs »<sup>6</sup> car reconnaissants d'avoir été reconnus par un couple ou un adulte qui s'engage à être parent pour eux, dans ce mouvement actif de reconnaissance, ils adoptent aussi les parents.

Ce don parental, l'enfant aura à l'honorer. Qu'est-ce à dire ? Il voudra s'inscrire comme leur descendant, il voudra honorer leur attente inconsciente vis-à-vis de lui, il aura à réaliser l'équation complexe d'être l'enfant de leurs attentes profondes tout en devenant soi-même. Tout son développement sera organisé par cette tension entre le vœu de satisfaire les attentes des parents, attentes auxquelles il tente de correspondre pour s'assurer d'être aimé, et l'impératif d'exister pour soi-même, de s'opposer pour s'affirmer. De cette tension se dégage peu à peu sa personnalité.

Cette dette à honorer par l'enfant ne peut pas être une dette imaginaire où il s'agirait de rendre aux parents ce don, c'est-à-dire « tout ce qu'ils ont fait pour moi ». Il ne s'agit pas de correspondre parfaitement aux attentes qu'ils ont sur soi en s'annihilant soi-même.

Honorer ses parents et le don qu'ils ont fait ne veut pas dire les idolâtrer et leur faire des dévotions mais grandir d'une façon qui leur fasse honneur : c'est les quitter pour vivre une vie dont les parents seront fiers (être fiers de ses enfants ne peut pas être, bien sûr, une question de réussite sociale ou de satisfaction d'un vœu parental).

Le don parental doit donc bien être reçu et inscrit comme une dette symbolique qui n'est pas reconnue consciemment par l'enfant, bien qu'elle conditionne son développement.

Le symbole, rappelons-le, c'est originellement deux morceaux d'une poterie brisée qui, en s'emboîtant, font signe de reconnaissance. La dette symbolique fonde la filiation dans la reconnaissance : *tu es mon fils (ma fille) / je suis ton père (ta mère)*...

Tout enfant doit se confronter à cette problématique de la dette et certaines familles ne l'aident pas en majorant l'aspect imaginaire de la dette : *Avec tout ce que j'ai fait pour toi*...

La difficulté est que, même si cette phrase n'est pas énoncée, si elle est dans la tête des parents, elle est aussi agissante et culpabilisante pour l'enfant qui risque alors de réagir contre elle par des comportements pathologiques en lien avec ce sentiment d'être redevable.

---

<sup>5</sup> Christian FLAVIGNY, op cité, p49.

<sup>6</sup> Nazir HAMAD, *l'enfant adoptif et ses familles*, Denoël, 2001.

L'enfant adopté, lui, doit se débrouiller avec une double dette :

- dette vis-à-vis de ses parents de naissance qui lui ont au moins transmis la vie biologique ;
- dette vis-à-vis des parents adoptifs qui lui ont fait le don de le reconnaître comme *leur* enfant.

La dette à l'égard des parents adoptifs.

La pathologie de la dette dans le lien aux parents adoptifs se présente dans un double mouvement :

- premier mouvement, souvent discret, **l'écrasement** par une dette ressentie comme perpétuelle ;
- second mouvement, beaucoup plus bruyant, la défense contre ce premier mouvement, contre cet écrasement par la dette. C'est le **déni** de la dette.

L'écrasement :

L'enfant adopté a rarement le sentiment d'être capable de payer sa dette à ses parents. Parfois il espère qu'il pourra le faire plus tard : *je leur offrirai des cadeaux somptueux, je leur ferai construire une maison...*

Le plus souvent, il se sent écrasé par cette dette – *tout ce que mes parents ont fait pour moi* -, ce qui entraîne un sentiment d'insolvabilité et de dépréciation de soi-même qui se retourne en colère contre les responsables de ce sentiment, c'est-à-dire contre les parents débiteurs vécus comme des « Thénardier ».

L'enfant se sent *obligé*, il a le sentiment d'avoir perdu sa liberté. Il peut vouloir fuir la maison ou retourner cette agressivité contre lui, partagé entre amour et colère et, pour épargner ses parents, se mettre dans une situation d'inhibition, de refus. Il refuse alors tout ce qui vient des parents ou qui semble lié aux parents (notamment les acquisitions scolaires : apprendre, c'est accepter de recevoir de l'autre et donc cela peut augmenter le sentiment de dette). Tout ce qu'il imagine qui pourrait augmenter sa dette – dette imaginaire, bien sûr – est refusé et sa phrase fétiche devient : *je n'ai rien demandé* (comme il s'agit là d'une phrase quasi normale à l'adolescence, on comprendra que l'adolescence des enfants adoptés soit un moment particulièrement délicat).

Parfois les enfants – quel que soit leur âge – se sentent tellement en dette (imaginaire) vis-à-vis de leurs parents adoptifs que tout ce que ceux-ci leur demandent (des *preuves* d'affection comme un baiser par exemple) est ressenti par l'enfant comme un dû, un dû réclamé par des parents qui solliciteraient ce baiser comme paiement de la dette contractée à leur égard. Alors, l'enfant ne peut que refuser de donner ce baiser, vécu comme un dû, comme une obligation. Des auteurs travaillant avec des enfants adoptés signalent que des enfants peuvent se sentir particulièrement écrasés par une dette dans les cas où le désir d'adoption s'est constitué avant tout sur une motivation humanitaire et ce, d'autant plus que les protocoles n'ont pas été rigoureusement respectés. L'enfant se sent envahi par le sentiment d'avoir été sauvé et, de ce fait, serait encore plus enclin à rechercher une relation d'origine de laquelle il aurait été dépossédé.

Le déni de la dette :

Quand la dette est trop forte, que son insolvabilité écrase, il ne reste qu'une solution : le déni de cette dette : *on ne m'a pas donné* ou *je n'ai rien reçu* (rarement exprimé comme cela par des mots mais plutôt par des comportements). Ce binôme donner / recevoir, qui est au fondement de la filiation et qui enrichit en permanence la vie affective, est récusé au profit d'un *moi tout seul, je me débrouille* avec deux comportements qu'on retrouve fréquemment :

- Vendre – à la place de donner – ce qui peut conduire aux trafics et aussi à la prostitution

- Prendre – à la place de recevoir -.

Je vais développer ce *prendre à la place de recevoir* qui est à la base de la tendance antisociale bien décrite par Winnicot<sup>7</sup> et si souvent rencontrée en clinique.

Prendre, se servir, voler est une façon de dire qu'on ne nous a pas donné, qu'on n'a pas reçu : le don, toujours présent à l'origine (sinon on ne serait pas vivant) est refusé inconsciemment. *J'ai vécu un préjudice (l'abandon, la maltraitance, le manque d'amour...), alors j'ai le droit de... de quoi ? J'ai tous les droits ! Puisque mes parents n'ont pas acquitté leur dette à mon égard* : le don parental n'est plus perçu comme un don mais comme un dû, dû qui n'a pas été acquitté.

Du point de vue de ces enfants, la parole donnée n'a pas été tenue, ils ne se sentent pas engagés par leur parole : on les décrira menteurs. De leur point de vue, ils prendront puisqu'ils n'ont pas reçu : on les traitera de voleurs. Ils seront toujours dans la revendication que l'autre leur donne, que l'autre paye pour eux : *Commence par payer, ensuite je pourrai vivre* pourrait être leur devise, tout comme *je vais faire payer toutes les personnes pour ce que mes parents ne m'ont pas donné*<sup>8</sup>.

Inconsciemment, l'enfant ressent ses parents de naissance comme en dette vis-à-vis de lui, il ne veut pas voir le don qu'ils lui ont transmis, et il mettra tous les autres en dette vis-à-vis de lui, d'abord ses parents adoptifs qui ne font pas ce qu'il faut pour qu'il soit heureux, mais aussi l'éducateur qui ne lui propose pas le bon stage, le professeur qui ne s'occupe pas de lui. Bref, tous les adultes sont défaillants. Une autre façon de refuser le don des parents adoptifs est de dire qu'il ne l'ont adopté que parce que ça leur faisait plaisir à eux (je pense par exemple à une jeune fille me disait *mon père trouvait que cela faisait bien d'avoir adopté une enfant africaine*). Ce mécanisme, agi inconsciemment, confirme ce *je n'ai pas reçu...*, mais sauve (épargne) ses parents, puisque tout le monde est comme eux. Malheureusement ce raisonnement, ou plutôt cette construction fantasmatique, installe celui qui est pris dedans dans une position de victime, de passivité par rapport à la vie et bloque son développement personnel.

Reconnaître que ce qui nous manque n'est pas quelque chose que nos parents ne nous ont pas donné, ou auraient dû nous donner, et les tenir quittes à notre égard relève d'un mouvement subjectif d'acceptation du don de la vie qui n'engage qu'à être vivant de la vie reçue.

La conviction que nous avons reçu ce qu'il nous fallait pour vivre est le résultat du consentement à vivre et d'interactions fantasmatiques entre parents et enfants, et non la conséquence d'un comptage scrupuleux dans la réalité ou d'une comparaison comptable avec les autres qui, eux, auraient reçu davantage.

Mais il ne sert à rien d'énoncer cela ainsi à un enfant adopté et peut même engendrer chez lui de la colère: lui dire qu'il a bien reçu la vie à la naissance, qu'il ferait mieux de regarder ce qu'il a plutôt que ce qu'il n'a pas, qu'il y en a beaucoup qui ont moins reçu que lui, tout cela ne sert à rien, ne diminue pas le sentiment que quelque chose lui est dû, sentiment qui est – je vous le rappelle – le renversement de la dette qu'il ne veut, ou ne peut, pas reconnaître par confusion entre dette symbolique et dette imaginaire.

Alors, comment aider ces enfants à se débrouiller avec cette dette imaginaire qui les écrase ? Comment leur permettre de reconnaître la dette symbolique qui ouvre à la chaîne des générations ?

La réponse est dans la parabole du Samaritain : *ce qu'on fait pour toi, tu le feras pour tes enfants ou ce qui t'en tiendra lieu*, c'est-à-dire en remettant la dette du côté symbolique pour soulager le poids de la dette imaginaire.

La phrase *avec tout ce qu'on a fait pour toi* n'entraîne jamais la gratitude escomptée car elle

---

<sup>7</sup> D.W. WINNICOTT, *la tendance antisociale* in *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot 1971, p175-184.

<sup>8</sup> Pierre KAMMERER, *Adolescents dans la violence*, Gallimard 2000 p34

augmente la culpabilité, toujours source de troubles du comportement. De plus, elle n'a pas la même portée pour l'enfant biologique et pour l'enfant adopté. L'enfant biologique peut toujours s'en défendre : *oui, d'accord, mais ils ont pris du plaisir pour me faire...*, alors que l'enfant adopté peut, lui, au contraire prendre cette phrase au pied de la lettre en pensant à toutes les démarches et frais qu'ont faits ses parents pour l'avoir, pour le *sauver*...

Ainsi, la parole peut-elle dégager l'enfant de cette dette par rapport au parent adoptif : une mère a pu témoigner, auprès de moi, que lorsqu'elle a dit à sa fille (adoptive) qu'elle même n'avait jamais dit merci à sa mère, sa fille, d'abord, n'en a pas cru ses oreilles, puis en a éprouvé un grand apaisement.

Un autre moyen peut soulager l'enfant de cette dette qu'il ressent vis-à-vis de ses parents adoptifs : lui permettre de déployer sa **capacité de réparation**<sup>9</sup>.

La réparation est une capacité développée par le bébé en réponse à sa culpabilité éprouvée par crainte d'avoir abîmé ou détruit sa mère, soit par amour en la dévorant, soit par haine lors de ses absences. La mère qui revient, qui sourit, donne à l'enfant le sentiment qu'il l'a réparée, qu'il l'a recrée « bonne mère ». La capacité de réparation permet à l'enfant à la fois de reconnaître ses pulsions destructrices et ses potentialités créatrices, tout en traversant la culpabilité. Si, malheureusement, les parents, par leur décès ou par leurs carences, n'ont pas permis à l'enfant de croire en ses capacités de réparation, il ne lui reste plus que la culpabilité et la certitude qu'il est destructeur, responsable du malheur de ses parents. Il existe une culpabilité « primaire » du bébé de ne pas avoir su créer de bons parents : il aurait été un mauvais bébé qui n'a pas su créer des parents « suffisamment bons », voire même vivants. Soutenir sa croyance en ses capacités réparatrices est alors une tâche ardue mais essentielle. Restaurer sa confiance dans ses capacités de réparation chez un enfant plus grand (et cela peut se faire à tous les âges de la vie) va donc à la fois lui permettre d'avoir confiance en lui et d'accéder à la culpabilité en ayant moins peur de ses pulsions destructrices (sinon, il les projette sur l'extérieur : *c'est les autres qui sont méchants, qui m'agressent*).

Comment s'y prendre ?

Bien sûr en donnant toujours à l'enfant la possibilité de réparer les bêtises qu'il a faites, principe éducatif bien connu.

Mais ce que je veux pointer va bien au-delà des questions matérielles : lui permettre de réparer ses parents (la psyché de ses parents), que l'adulte puisse sourire, montrer son contentement, dire sa joie devant des actions, des gestes de l'enfant, va lui donner confiance en sa capacité à rendre heureux ses parents même si, à d'autres moments, il les fatigue ou leur fait de la peine.

Pouvoir rendre heureux ses parents développe la confiance en la possibilité d'agir sur le monde – puisque les parents sont notre premier monde – : toutes les émotions, bonnes ou mauvaises, qui traversent les parents, l'enfant, jusqu'à un âge assez avancé, s'en attribue la responsabilité.

Ceci peut paraître évident, simple, mais combien d'adultes disent leur souffrance de n'avoir jamais eu le sentiment de pouvoir rendre heureux leurs parents ! Et combien d'efforts d'enfants faits pour réparer les parents, mais faits maladroitement, apparaissent comme des bêtises aux yeux des parents ; cette mauvaise interprétation parentale désespère l'enfant et le décourage de faire des efforts.

---

<sup>9</sup> D.W. WINNICOTT, *agressivité, culpabilité et réparation* in *Conversations ordinaires*, Folio Essais Gallimard 1988, p115-130.

## La dette vis-à-vis des parents de naissance.

Dette et culpabilité par rapport aux parents d'origine sont entremêlées et les questions qui se posent sont complexes. Nazir Hamad, dans son livre *Adoption et parenté : questions actuelles*, les formule d'une façon très juste : « Pourquoi si souvent le sentiment de la dette est-il plus accentué, ressenti plus douloureusement vis-à-vis de géniteurs ou d'un pays d'origine qui n'ont pu soutenir le don de vie nécessaire au développement de cet enfant ? Alors que tout sentiment du même ordre à l'égard de la famille d'adoption est par contre récusé ? Pourquoi ceux qui les abandonnent restent-ils pour eux si présents (même si les enfants ont été abandonnés très tôt, dès la naissance) alors que les parents de la réalité qui n'ont jamais fléchi dans leur soutien malgré les difficultés méritent une telle ingratitude ? »<sup>10</sup>.

Première réponse possible : l'exemple de l'enfant de parents divorcés emprunté à Nazir Hamad. « C'est toujours le parent de la réalité qui essuie les plâtres alors que l'autre, que l'enfant ne voit que le week end et pendant les vacances, est idéalisé et n'a pas à gérer la frustration inhérente à la vie quotidienne. C'est souvent vécu comme une injustice par le parent de la réalité quotidienne qui a l'impression de payer pour avoir eu le désir de garder son enfant ».

Dans le même ordre d'idées, les enfants placés ont toujours la nostalgie de leurs parents de naissance qu'ils idéalisent beaucoup, déniaient les carences et maltraitances subies. Mais dans ces deux cas, le ou les parents sont encore là, présents, ils ont un pouvoir d'influence et l'enfant ne peut en faire le deuil.

Deuxième réponse possible : c'est parce que les parents de naissance ne sont plus là qu'on ne peut pas payer la dette à leur égard et qu'on resterait éternellement débiteur et capable, voire coupable, d'ingratitude.

Troisième réponse possible : « La dette qu'on a à l'égard de ses parents de naissance serait à compter comme une dette de vie »<sup>11</sup>, dette de vie comprise dans une idéologie du lien du sang (or, j'ai montré que cette dette de vie n'est justement pas une dette de vie biologique).

Mais dans une idéologie du lien du sang, idéologie implicite prévalente dans notre société actuelle, personne ne peut venir occuper la place de nos parents de sang qui seraient alors irremplaçables.

Nazir Hamad propose l'idée que la dette engagerait alors l'enfant comme sujet à l'égard de celui qui lui a donné la vie alors qu'il se vit comme objet vis-à-vis de sa famille adoptive, objet de satisfaction d'un couple privé d'enfant. Je crois que c'est à cet endroit que se produit l'attaque souvent rencontrée dans la pratique adoptive : *vous n'êtes pas mes parents...* et parfois même : *vous n'êtes même pas capables de faire des enfants*.

Ils interrogent là ce que c'est d'être parents et surtout le désir de ceux-là qui se disent « *mes parents* ».

M'ont-ils adopté pour leur plaisir comme objet de consommation à montrer, comme objet de compensation à leur stérilité ? Il est toujours plus facile, même si c'est infiniment douloureux, de se penser comme objet de satisfaction de l'autre que comme sujet responsable de ses actes. A cet endroit, les parents doivent tenir... sans culpabilité face à l'apparente vérité de ces accusations : *oui, nous n'avons pas procréé d'enfant...oui, nous avons eu du plaisir à t'adopter, heureusement, mais pas un plaisir égoïste ou possessif* et répondre sans esprit de vengeance face à ces attaques qui peuvent réveiller des blessures narcissiques.

Je rappelle qu'être parents, c'est s'engager à l'être, qu'il n'y a pas d'autre définition anthropologique de la parenté. Ces attaques de l'enfant sont d'ailleurs bien souvent un appel implicite, inconscient, une vérification que les parents restent bien les parents malgré tout.

---

<sup>10</sup> Nazir HAMAD, *Adoption et parenté : questions actuelles*, Erès 2008, p147.

<sup>11</sup> Nazir HAMAD, opus cité, p148.



Quatrième réponse possible, toujours à cette question : pourquoi un tel sentiment de dette vis-à-vis de ceux qui nous abandonnent ?

L'enfant protège toujours ses parents et il est prêt à s'accuser de tous les maux pour les innocenter, cette position étant un résidu d'un temps où l'enfant se perçoit comme la source du monde qui l'entoure, position où il se croit responsable de tout ce qui arrive dans le monde.

Dans les cas avérés de maltraitance, l'enfant pense toujours que c'est lui qui est mauvais, qu'il s'est mal conduit et que, s'il s'était conduit différemment, s'il était différent, si son *être* était différent, ses parents ne le frapperaient pas mais l'aimeraient. Cette quête d'amour peut aller très loin, jusqu'au lit de mort de ces parents maltraitants.

Dans la situation d'abandon vécue par les enfants qui sont adoptés, le fantasme à l'œuvre qui entrave le développement de l'enfant est sa tendance spontanée à s'attribuer la responsabilité de cet abandon.

Même un enfant abandonné à la naissance se sent responsable de son abandon, imaginant des défauts fondamentaux de sa personne qui auraient déçu sa mère de naissance et qui, dans cette logique intuitive du raisonnement, ne serait pas devenue pour cette raison sa mère.

Défaut existentiel si l'abandon a lieu à la naissance, faute attribuée à son comportement par l'enfant si l'abandon a lieu plus tard, de toutes façons, il va retenir à charge contre lui tous les événements de sa vie.

Plus tard, une fois adopté, il va s'ingénier à confirmer sa théorie en se faisant rejeter et en ayant des comportements délictueux qui renforcent sa culpabilité : *C'est bien de ma faute si j'ai été abandonné ; si mes parents adoptifs me rejettent aussi, cela confirme que je suis mauvais. Et si jamais mes parents adoptifs m'aiment quand même, me trouvent aimable, comment comprendre alors que mes parents de naissance ne m'aient pas trouvé aimable ? Au moins si, aujourd'hui encore, je ne suis pas aimable, si je déçois mes parents adoptifs, je donne raison à ma génitrice de m'avoir abandonné : elle n'est pas une mauvaise mère, je peux la garder dans mon cœur comme mère et pas seulement comme génitrice.*

Protéger les parents de naissance est vraiment une règle générale, que l'on retrouve chez tous les enfants et qui persiste dans l'inconscient des adultes (ce qui explique sans doute la grande difficulté des acteurs sociaux à reconnaître la maltraitance et la culpabilité qui surgit chaque fois qu'une décision de placement est prise).

J'ai constaté avec les enfants placés en famille d'accueil que, plus les qualités d'une mère d'accueil sont grandes, plus elle est capable d'amour vis-à-vis de l'enfant placé, plus cela risque de susciter des colères chez l'enfant car ces qualités de la mère d'accueil soulignent les carences de la mère de naissance, ce qui le rend malheureux et furieux.

Mais l'abandon n'est pas un délaissement (j'appelle délaissement ces situations que connaissent les enfants placés en famille d'accueil ou en foyer : des parents qui ne s'occupent pas, ou très mal, de leurs enfants, mais qui ne les abandonnent pas, s'accrochant à leur titre et leur statut de parents.)

L'abandon, au moins, permet le deuil du premier objet d'amour, ce que ne permet absolument pas le délaissement. Or, le deuil des parents de naissance est indispensable pour pouvoir investir de nouveaux parents. Quand on reste dans le deuil, on perd la capacité de choisir et d'investir un nouvel objet d'amour ; on perd l'intérêt pour le monde extérieur dans la mesure où il ne rappelle pas le défunt.

Dès lors, comment fait-on le deuil du parent biologique ? Faire le deuil n'est ni oublier ni effacer : on peut se souvenir de la personne perdue, mais sans être happé par elle, c'est-à-dire sans laisser tous les investissements affectifs être accaparés par elle. Or certains enfants ont peur, s'ils ne sont plus tristes, d'oublier le parent défunt et nous avons à les aider à séparer le souvenir (à garder) des affects douloureux (à accepter de laisser en arrière).

Pour faire le deuil, il n'y a pas de recette, il faut du temps, des paroles et des personnes sensibles en qui avoir confiance. Ce qui signifie que l'enfant adopté doit ressentir un début

d'attachement à la personne qui l'accueille, début d'attachement qui permet de parler et d'élaborer le deuil, libérant ainsi l'énergie libidinale qui permettra ensuite d'investir ces personnes à qui l'on s'attache comme ses parents, *mes* parents.

Avec la question subsidiaire qui peut se poser quand le deuil n'est pas vraiment fait : qui sont mes *vrais* parents ? Je suis convaincu qu'il s'agit d'une fausse question. Vrais parents, fausse question.

Bien sûr, si l'on se place dans l'idéologie du lien de sang, il n'y a que les géniteurs qui sont les vrais parents... mais on a vu justement que le fait d'être le géniteur ne suffit pas pour être parent (des gamètes n'ont jamais fait un parent) et c'est cette idéologie du lien de sang qui pousse à penser qu'il y aurait de vrais parents et qu'ils seraient uniques ; dans d'autres cultures, la parenté est multiple.

Mais si l'enfant pose cette question (de savoir qui sont ses *vrais* parents), profitons-en pour nous interroger avec lui sur ce qu'il a reçu respectivement de ses géniteurs et de ses parents adoptifs.

Pouvoir l'aider à conceptualiser ce qu'il a reçu – ou pas – de ses géniteurs peut diminuer sa dette imaginaire, renforcer son narcissisme, atténuer sa culpabilité.

Reconnaître le don de vie fait par les parents de naissance (au moins la transmission des gamètes et le portage de la grossesse) et arriver à le mettre en mots pour l'enfant est essentiel. Je dis, par exemple : *Si tu es là, c'est que tes parents ont su te faire naître, mais ils ne pouvaient ou ne savaient pas t'aider à grandir.*

J'essaie de trouver la raison la plus probable, et la moins destructrice, en fonction de ce qu'on sait de l'histoire de l'enfant : *Il y avait trop de misère à ce moment-là dans le pays* (« à ce moment là » est important pour ne pas identifier l'enfant à une misère qui serait permanente, inéluctable) ; *ils avaient trop de soucis, trop de malheur dans leur vie... mais ils t'ont donné la vie et toi, tu l'as reçue.*

Je trouve important de souligner qu'il y a quand même eu don, pour éviter que l'enfant se mette dans une position victimaire : *je n'ai rien reçu, alors tout m'est dû.*

C'est là que Françoise Dolto disait à l'enfant : *mais toi, tu as désiré vivre.*

Je continue : *tu as su trouver une famille qui t'a adopté pour t'aider à grandir parce qu'un enfant ne peut pas grandir tout seul, sans famille* (pour renforcer le rôle actif de l'enfant dans son adoption).

Parfois, s'il est plus grand, l'explication prend des allures plus scientifiques : *ils t'ont transmis un patrimoine génétique qui s'est actualisé grâce à toi et à ton environnement, c'est l'épigénèse* : un patrimoine génétique favorable peut s'étioler dans un environnement hostile, et inversement.

Dans tous les cas, on peut souligner que du *bon* a été donné et reçu (toujours cette même dualité), quelles que soient les circonstances dramatiques qui ont pu entourer la naissance et les premières années de vie.

On peut imaginer, incarner ce *bon* reçu en soulignant les qualités *actuelles* de l'enfant : *tu vois comme ils t'ont fait beau et costaud, comme ils t'ont transmis les gènes de l'intelligence...* Souligner qu'il y a eu don au départ de notre vie est important, c'est la base de notre narcissisme primordial, qui permet de lutter contre cette idée d'un défaut fondamental qui aurait justifié l'abandon. Cela met aussi en question le fantasme d'auto-engendrement (*moi tout seul / je ne dois rien à personne, je me suis fait tout seul...*).

Une discussion, lors d'un débat sur l'adoption, atteste de la prégnance de ce fantasme de ne pas avoir reçu chez l'enfant adopté : Une mère est étonnée de la phrase de son fils : *je n'ai pas de maman* (sous-entendu « de naissance »), *je suis né d'un clic ?* Une autre mère qui a appris (je crois, par un bilan médical) que son enfant, pendant sa vie intra-utérine, avait souffert de l'alcoolisme et du tabagisme de sa mère biologique, se demande si et comment elle doit annoncer cela à son enfant. Enfin, une autre mère, qui a une fille biologique (drôle de terme,

comme si les enfants adoptés n'étaient pas « biologiques »...) et un fils adopté rapporte que son fils se plaint, auprès d'elle, que lui, il n'a pas été dans son ventre comme sa grande sœur. Le premier et troisième témoignages montrent bien comment l'enfant adopté se met souvent dans cette position de *n'avoir pas eu, ne de pas avoir reçu comme les autres* et comment nous tombons facilement dans ce « piège » : touchés par tout ce qu'ils ont vécu, nous sommes prêts à les voir comme victimes, comme n'ayant pas ce qu'il faut pour vivre. Le risque est de prendre tout ce qu'ils ont vécu avant leur adoption (alcoolisme ou addiction maternelle, agressions physiques ou sexuelles) comme explications de leurs difficultés actuelles, sans pouvoir faire grand chose sur ce qui s'est passé avant, et considérer ces difficultés comme « normales » et fatalement inévitables.

On pourrait rappeler au premier enfant qu'il a bien eu une maman de naissance, qu'effectivement *il n'a plus*, et que maintenant il a bien une maman pour le soutenir dans sa vie de petit enfant. Au troisième, on pourrait rappeler *qu'il n'est pas né d'un clic* (pour reprendre l'expression du premier), qu'il a bien été dans le ventre d'une femme, tout comme sa sœur et espérer qu'il y a été très bien aussi ; mais, on voit, ici, que si l'on est trop imprégné de représentations catastrophiques sur sa vie intra-utérine, on ne peut plus rien dire, on ne peut que pleurer avec lui. Toute la difficulté est de pouvoir prendre en compte ce qu'ils ont vécu sans jamais les mettre en position de victime, position passive qui bloque tout développement.

Il faut éviter, évidemment, de dire du négatif sur les géniteurs (en règle générale, nous pouvons dire beaucoup de mal de nos parents mais ne supportons pas que d'autres les critiquent). Par contre, pouvoir dire du négatif sur des faits qui ont entouré la naissance et les premiers mois ou années de la vie, c'est reconnaître ses souffrances vécues, où il n'est pour rien, sans porter de jugement sur ses parents de naissance. Surtout, à partir de ses souvenirs à lui, avec l'aide de nos mots, et avec le temps, l'important est de lui laisser, à lui, la possibilité de reconstruire son histoire, de la fantasmer et, éventuellement, d'aller la vérifier quand il sera adulte.

Pour ma part, je me dis souvent, et parfois je l'énonce, que ces enfants ont deux groupes de racines, celles des parents de naissance et celles des parents adoptifs. Mais les racines adoptives ne sont pas secondes par rapport aux racines biologiques qui apparaîtraient comme premières : les deux sont nécessaires pour que l'enfant tienne debout. C'est le tressage des deux qui fait origine (réfléchir, en reprenant les discussions philosophiques, sur la différence entre origine et commencement, serait utile dans les situations d'adoption).

D'autres auteurs<sup>12</sup> prennent la métaphore de la greffe. Que la famille soit biologique ou adoptive, il faut toujours que la greffe prenne, que l'enfant se greffe sur sa famille et qu'elle devienne la sienne. Dans l'adoption, ce qui est plus difficile, c'est que la bouture est de provenance lointaine et la dimension d'étrangeté plus manifeste : de ce fait, le *familier* - constituant de la *famille* - est un peu plus long à trouver.

Finalement une conviction sous-tend tout mon propos : ce qui est au fondement anthropologique du lien de filiation, c'est la transmission d'une dette, le fait que nous avons tous à faire avec ce don, reçu de la génération précédente et qui nous rend débiteurs vis-à-vis de la génération suivante. Les enfants adoptés, comme tous les êtres humains, ont à recevoir et à transmettre la dette symbolique. Mais ils ont à affronter une double dette imaginaire, d'une part ce qu'ils pensent devoir à leurs parents de naissance et dont ils ne peuvent s'acquitter, et d'autre part ce qu'ils pensent devoir à leurs parents adoptifs et qu'ils ont tendance à dénier, à considérer comme un dû.

---

<sup>12</sup> Christian FLAVIGNY, opus cité, p44.

Ainsi rappellerai-je en conclusion que dette et culpabilité sont des éléments de structure dans le développement de tout humain. Plus l'enfant sera adopté tard, plus ces éléments de structure seront cachés par les événements historiques qu'il aura rencontrés au cours de son début de vie.

Ces événements historiques, souvent malheureux et nocifs, peuvent entraîner une pathologie du lien, elle-même source de culpabilité et de comportements pénibles ou dangereux. Cette pathologie du lien est à traiter, mais je crois qu'avoir les idées claires sur le lien de filiation, sur le don parental et sur la transmission de la dette peut atténuer les effets de cette pathologie.

Décembre 2011

Bruno Mounier  
[brunomounier@me.com](mailto:brunomounier@me.com)